



dring dring
vous achetez
nous livrons

Livraisons d'achats à domicile à vélo
Un projet de l'association AMELIVE

Assemblée générale AMELIVE
du 7 février 2019
Bilan d'exploitation 2018

Vevey, janvier 2019

dring dring
vous achetez
nous livrons

Dring Dring Riviera | Livraisons à vélo
021 921 72 72
www.dringdring.ch/riviera
dringdring@amelive.ch
Adrien Roy - 079 761 35 88



Association AMELIVE
c/o Espace LM7
Rue Louis-Meyer 7
1800 Vevey
www.amelive.ch
dringdring@amelive.ch

www.dringdring.ch



PHILOSOPHIE

Un service de livraison d'achats à domicile par des coursiers à vélo

Les buts de l'association AMELIVE vise à développer des services de transport efficaces entre le commerce local du centre-ville et sa clientèle. Le projet de l'association, Dring Dring Riviera, permet aux commerçants et aux habitants de Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier-sur-Vevey et Corseaux de profiter d'une prestation professionnelle pour réaliser des livraisons directement de l'étalage à la cuisine. Après leurs achats, les clients rentrent aisément chez eux les bras déchargés de cabas. Les commerçants du centre-ville deviennent ainsi plus attractifs et plus accessibles. Le service constitue une réponse concrète aux enjeux du développement durable.

Renforcement de l'économie locale

L'économie locale est soutenue par la mise à disposition d'une prestation salubre au maintien des petits commerces du centre-ville. Grâce aux livraisons Dring Dring, les commerces proposent un service supplémentaire utile et bon marché à leur clientèle. Cette offre appréciée leur garantit une plus-value indéniable et concurrentiels face aux centres commerciaux situés en périphérie. Dring Dring soutient le commerce du centre-ville.

Libération des déplacements

Une fois débarrassés du poids de leurs achats, les clients peuvent aisément se déplacer en ville. Ils ont plus de temps pour profiter du centre-ville, flâner ou même réaliser quelques achats supplémentaires. Hormis le moyen de transport écomobile utilisé pour les livraisons, le service Dring Dring favorise donc chez sa clientèle l'utilisation de modes de transports doux et l'utilisation des transports publics. Dring Dring apaise la mobilité du centre-ville.

Soutien aux personnes à mobilité réduite

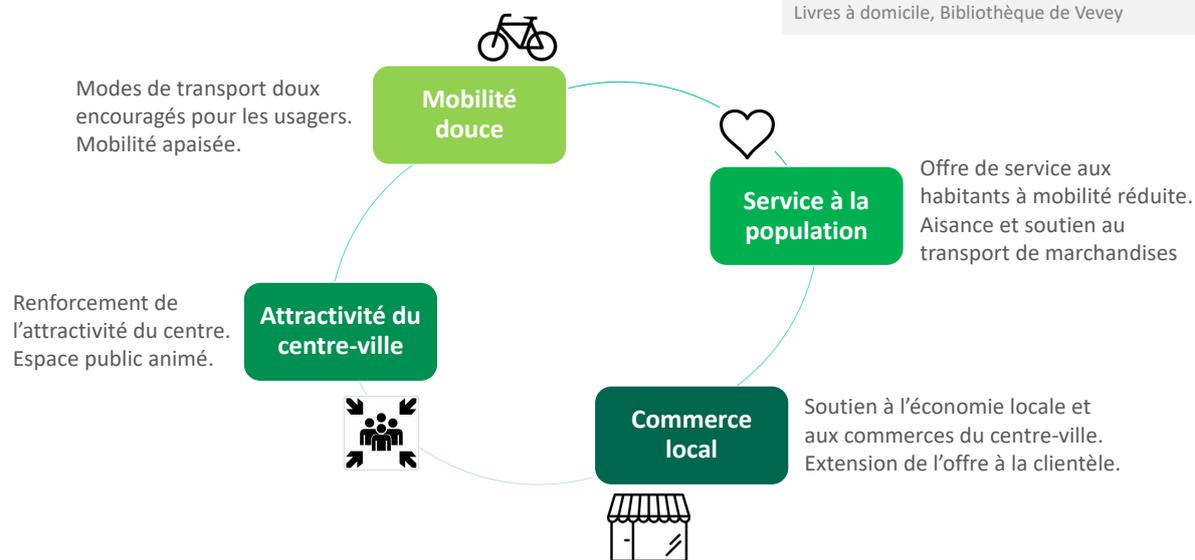
Une clientèle non-négligeable connaît régulièrement des difficultés lorsqu'il s'agit de transporter ses achats du centre-ville jusqu'à son domicile. Les premiers bénéficiaires du service sont les personnes à mobilité réduite. Elles sont très demandeuses de ce type de prestation qui leur permet de garder une autonomie de vie primordiale. Dring Dring contribue à l'indépendance des personnes à mobilité réduite.

Pour un zone urbaine apaisée et favorisant la rencontre

Grâce aux livraisons à domicile Dring Dring, la qualité de vie de la zone urbaine est améliorée. Libérés du poids de leurs achats, les habitants profitent des prestations citadines et renforcent l'activité commerciale. La vie piétonne reprend ses droits, les centres deviennent vivants, agréables et favorisent la rencontre des passants. Les usagers de l'espace public profitent ainsi d'un territoire apaisé, sécurisé et attractif.

Dring Dring Riviera

Pour un développement urbain durable



Projets de l'association AMELIVE
Mobilité Environnement de Livraisons à Vélo

Dring Dring Riviera
Déchets à roulettes, Espaces publics Vevey
Livres à domicile, Bibliothèque de Vevey

EXPLOITATION

Bilan de l'exploitation Dring Dring Riviera

Le service de livraison à vélo d'achats à domicile Dring Dring Riviera a terminé en 2018 sa 4^e année d'exploitation consécutive. L'exploitation du service se porte bien et connaît une croissance constante depuis son lancement en mars 2015. Les records de livraisons s'enchaînent mois après mois. Le service a totalisé en 2018 plus de 2000 livraisons, elles se monteront vraisemblablement à plus de 4000 courses à fin 2019.

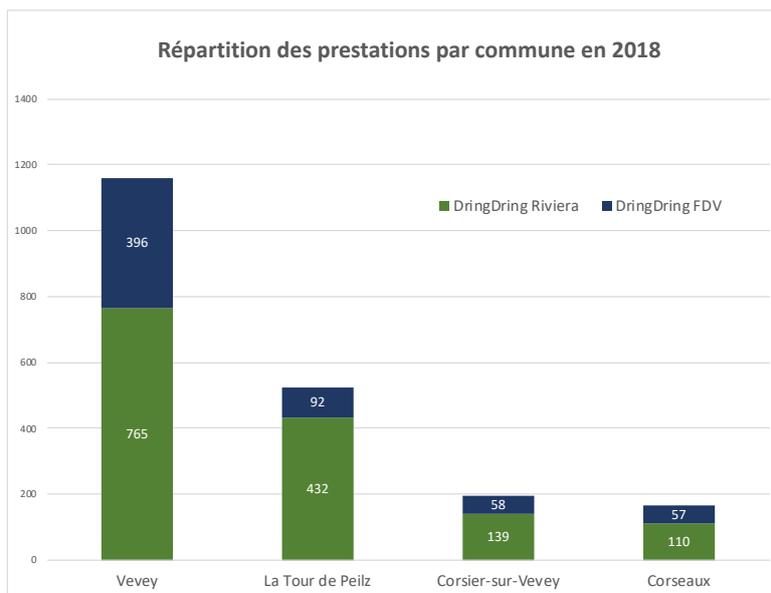
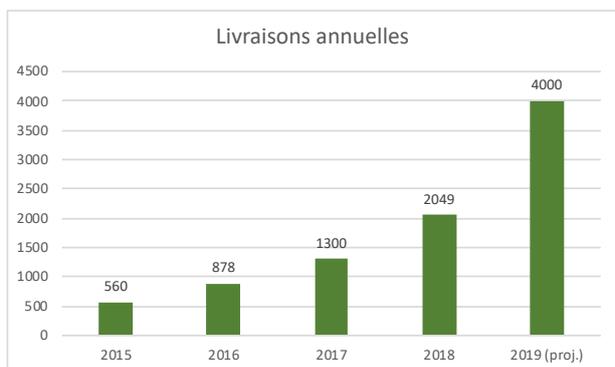


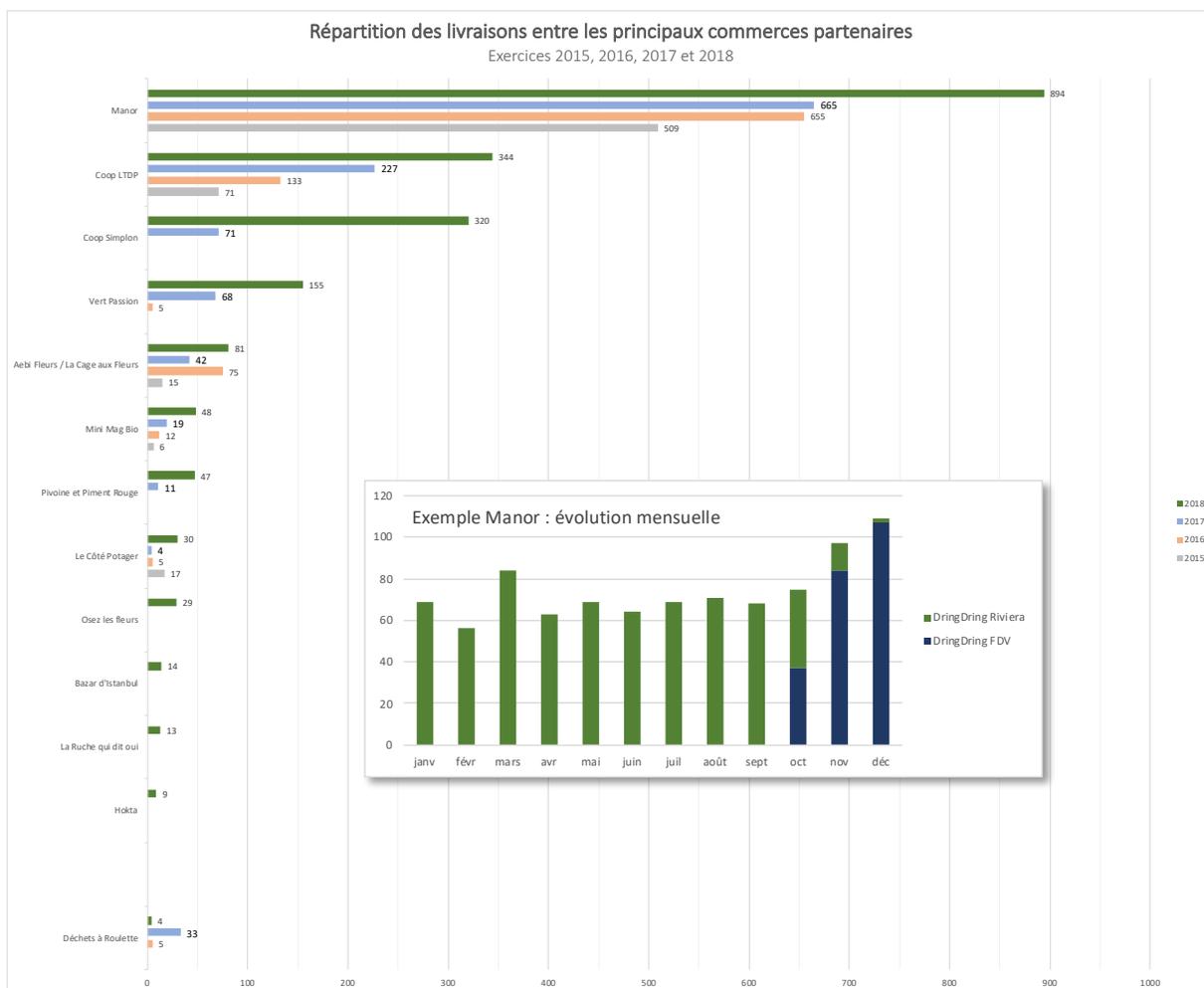
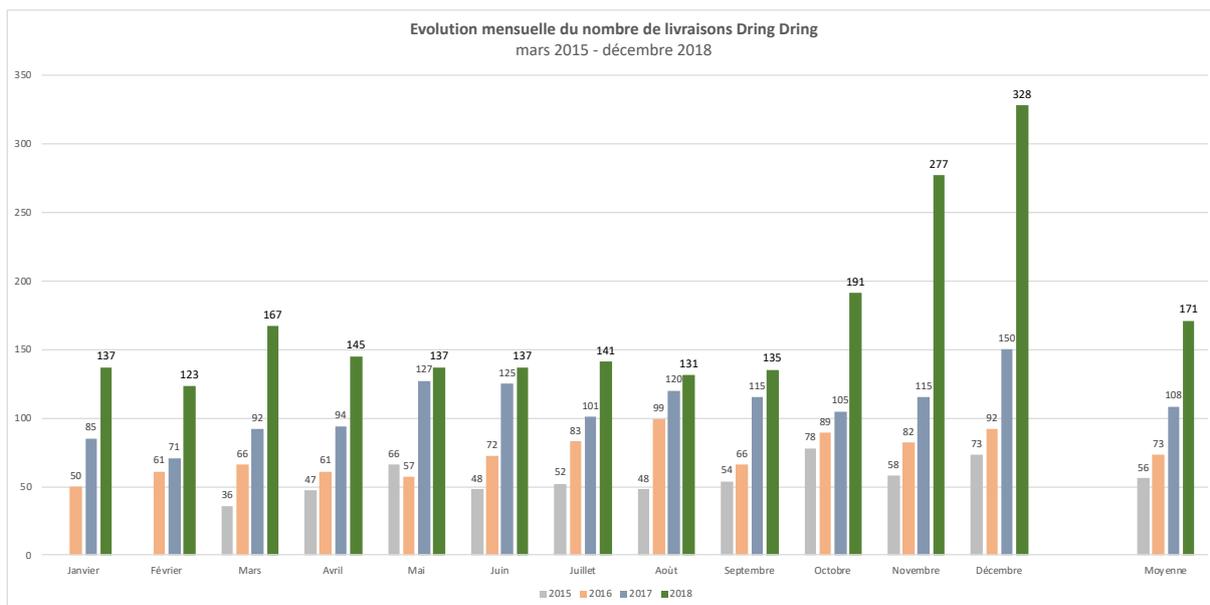
L'exploitation en chiffres

- 4 communes de desserte
- 6 jours d'exploitation par semaine, de 8h à 19h (8h30-17h le samedi)
- 2'049 livraisons totales, dont 603 livraisons « Fête des Vignerons FDV »
- 171 livraisons totales par mois (moyenne)

- 47 commerces inscrits – env. 15 commerces réguliers
- 543 clients totaux – env. 60 clients réguliers
- 5 francs par course pour le client
- 5 francs par course pour le commerce partenaire
- 10'000 kilomètres parcourus par an
- 3,4 tonnes de CO₂ sauvegardés

L'exploitation graphiquement







Commentaires

Le nombre de livraisons réalisées et de clients est en forte progression, particulièrement dans les derniers mois de l'année. Le service jouit tout au long de l'année d'une grande visibilité. Elle s'explique par la présence accrue et croissante des coursiers et cargobikes en exploitation dans l'espace public et autour des commerces. Les mesures de promotion et de communication engagées tout au long de l'année montrent également leur efficacité. Mais surtout, l'action de gratuité proposée par la Confrérie des Vignerons et la Ville de Vevey dans le cadre de la Fête des Vignerons dès octobre 2018 a ouvert une large visibilité auprès des commerces veveysans et de leurs clients.

De nouveaux **commerces partenaires** sont régulièrement démarchés et une dizaine de magasins et boutiques ont rejoint le réseau dans les derniers mois de l'année. Le magasin Manor reste le partenaire qui réalise le plus de prestation Dring Dring : près de 50% de l'ensemble des courses sont réalisées depuis le magasin Manor. Coop Vevey Simplon a connu une forte progression de demande de livraison et est devenu le deuxième partenaire le plus important juste devant Coop La Tour-de-Peilz. Les petits commerçants les plus captifs du service sont ensuite les fleuristes. De par la quantité et la valeur d'achats réalisés par leurs clients, les autres petits commerces et boutiques demandent moins souvent les prestations Dring Dring, mais restent cependant très captifs et réguliers dans l'usage de l'offre.

La majeure partie des clients livrés sont domiciliés sur la commune de Vevey. Mais toutes les **communes de destination** sont cette année très bien représentées dans les statistiques de livraisons. Alors que plus de 50% des courses ont pour destination Vevey, les proportions vers les autres communes tendent à augmenter, tout particulièrement à Corseaux qui passe de 6% en 2017 à 8% en 2018.



Récemment, la Ville de Vevey et la Fête des Vignerons s'est engagée en faveur du service Dring Dring dans le cadre des **mesures compensatoires de la Fête des Vignerons**. L'accord concerne les livraisons depuis les commerces de la ville de Vevey vers les usagers domiciliés dans toutes les communes partenaires Dring Dring. Il prévoit la gratuité du service pour les commerces et les clients dès le 15 octobre, ceci pour un an et dans la limite des crédits alloués. Une forte croissance des demandes de livraisons est observée depuis lors et se poursuivra certainement jusqu'à août 2019. Afin de répondre à la demande, l'offre promotionnelle a nécessité des adaptations dans l'exploitation du service et dans l'accueil des clients. Tous les commerces partenaires ont été contacté pour permettre de leur fournir le matériel nécessaire et discuter des éventuelles adaptations sur les conditions d'accueil et de livraisons.

La prestation est très appréciée des usagers et des commerçants. Cette offre permet de rendre compte de l'efficacité du service et démontre très concrètement que les alternatives à la voiture sont possibles : chaque course réalisée sous la prestation « Fête des Vignerons » est potentiellement une voiture de moins sur les routes. A ce jour, la prestation de gratuité a un tel succès que les limites budgétisées par l'accord avec la Ville de Vevey sont atteintes. Sans apport supplémentaire, la prestation gratuite devra dès mars être limitée à un quota mensuel pour chaque commerce. Au-delà de ce quota mensuel, la tarification normale pour les clients et les commerçants s'appliquera.

Un report des quotas sur les commerces comporte des conséquences : la communication envers les commerçants et les usagers s'avèrera complexe, des mécontentements seront inévitables. Par ailleurs, la charge de gestion administrative et de support augmentera de manière conséquente, la prestation fonctionnant selon deux systèmes tarifaires parallèles.

PROMOTION ET COMMUNICATION

Engagements promotionnels réalisés

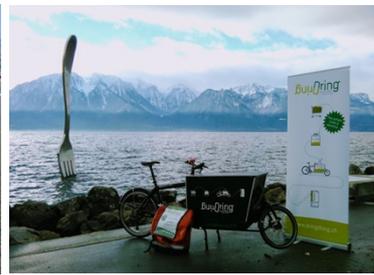
En 2018, les finances n'ont pas permis d'engager beaucoup de dépenses dans la communication. Cependant, de nombreuses actions et heures de travail ont été réalisées en collaboration avec nos partenaires. D'une part, de nombreux **échanges avec les commerces** affiliés sont nécessaires pour leur rappeler les conditions de livraison et les soutenir dans la promotion du service. Sont à leur disposition : flyers avec présentoirs à disposer à côté des caisses ; affiches et affichettes ; autocollants pour la vitrine, roll-up, etc. Cette année, un stand de présentation avec cargo et rollup est proposé à tour de rôle dans les commerces qui le souhaitent. La page facebook est également régulièrement alimentées de publications informant sur les nouveaux partenariats, les commerces affiliés, des anecdotes d'exploitation ou sur des



actualités concernant le service. Une communauté locale s'est constituée autour du concept Riviera et prend peu à peu de l'ampleur.

Les VMCV et Pro Velo nous ont aussi donné l'occasion d'une **promotion en contact direct avec la population**. L'occasion de faire connaître les nouvelles offres de nos partenaires tout autant que les prestations de Dring Dring aux centres-villes de Vevey et Montreux ainsi que dans le Lavaux. Dans le cadre de la **Fête des Vignerons**, l'offre de gratuité du service Dring Dring pour les commerces de Vevey a par ailleurs été l'occasion d'une large communication officielle de la prestation dans tous les ménages veveysans et lors de soirées de présentation aux habitants et aux commerçants organisés par les autorités. Les médias rapportent régulièrement ces informations officielles auprès de la population locale. Plusieurs commerçants, à l'exemple de Manor, ont exploité cette annonce pour en faire eux-mêmes la promotion. La presse en a également fait mention suite à un communiqué de presse commun avec la ville de Vevey largement diffusé.

Tout au long de l'année, nous consolidons également les soutiens financiers promis et recherchons sans cesse de nouveaux partenariats. Une **recherche de fonds et de soutien** est effectivement engagée de manière quasi permanente depuis plus d'une année pour garantir le fonctionnement du service et rééquilibrer au mieux les comptes de l'association. Grâce à l'engagement de plusieurs membres du comité, nous avons ainsi pu maintenir en activité la prestation jusqu'à la fin de l'année.





FINANCES

Résultats généraux 2018

Rappel :

Selon le modèle imaginé dès son ouverture, en qualité de structure à buts non-lucratifs sans profit réalisé, le service a besoin d'une part importante de revenus provenant de soutien et de subvention. Les parts des livraisons financées par les clients et par les commerçants ne suffisent pas à couvrir non seulement les frais d'exploitation, mais également les frais de gestion, de communication et de développement. Or, le sponsoring principal provenant du Centre commercial Manor à Vevey à hauteur de CHF 25'000.- est arrivé à son terme en octobre 2016. Après bouclement, les pertes de l'exercice 2017 se sont révélées très importantes : par manque de liquidités, l'association n'a pas pu s'acquitter des prestations 2017 réalisées par vélocité à hauteur de CHF 26'000.-.

En mars 2018, le comité a été informé de la situation plus que critique des finances de l'association. Il a été décidé que sans nouveaux apports financiers dans les semaines suivantes, les activités du service Dring Dring devaient cesser afin de stopper les pertes.

Bonne nouvelle : la situation financière annuelle de l'association a de justesse pu être rééquilibrée au cours de l'année 2018. Grâce à l'engagement de plusieurs membres du comité, de nouveaux soutiens ont permis de maintenir le service en activité tout au long de l'année – ce qui n'a toutefois pas permis de compenser les pertes liées à la fin du sponsoring du Centre Manor. Avec des dépenses parcimonieuses, en particulier en matière de communication, **les comptes annuels sont virtuellement à l'équilibre**. Cependant, cet équilibre est à relativiser sévèrement pour les raisons suivantes :

1. Les résultats sur l'ensemble des exercices restent très critiques. **Une dette importante contractée de 2017 n'a toujours pas pu être réglée** par manque de liquidités. Pour retrouver l'équilibre comptable, un passif de CHF 26'000 reste encore à combler.
2. L'achat d'un nouveau eCargoBike commandé fin 2018 a été facturé en janvier 2019 et sera inscrit dans la comptabilité de l'exercice suivant.
3. Les frais de gestion, de communication et de développement du service ont significativement été sous-évalués dans les budgets et les comptes. Ces frais ont été budgétisés à 4h de travail par semaine et sont intégrés dans la convention de financement avec vélocité. Il est évident que cet engagement hebdomadaire a été largement dépassé ; tous les surcoûts ont été pris en charge par vélocité.
4. Les dépenses d'impression et de supports d'information ont été limitées au minimum.
5. Les soutiens annuels ne sont pas garantis d'année en année, loin s'en faut. Chaque fin d'exercice rime avec une intense recherche de fonds pour s'assurer l'équilibre des budgets suivants. La perte d'un seul de ces sponsors serait dès lors catastrophique. Raison pour laquelle nous avons demandé aux communes partenaires de prévoir dans leurs budgets communaux d'année en année un soutien de 1.- par habitant. A ce jour, seule la ville de Vevey a pu inscrire le montant équivalent au budget 2019.

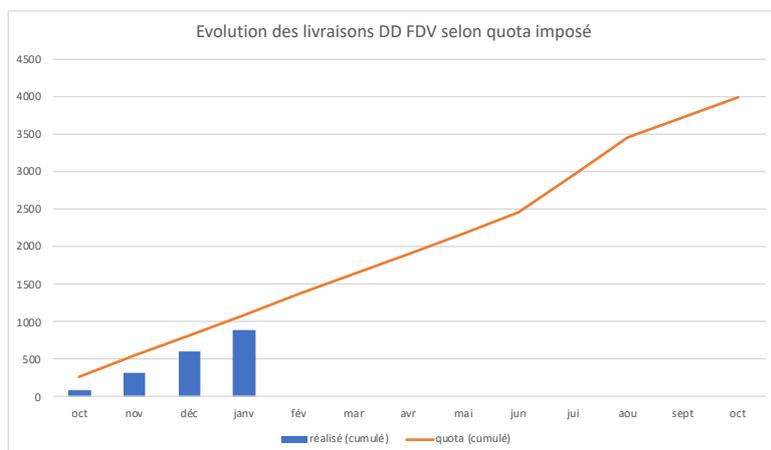


Les résultats 2018 en bref (approx. – bilan en joint)

49'000.-	dépenses exploitation/communication
27'000.-	revenus clients
25'000.-	sponsoring et soutien
	Vevey 10'000.-
	La Tour-de-Peilz 3'000.-
	Corseaux 1'320.-
	Corsier-sur-Vevey 1'000.-
	Coop 8'000.-
	VMCV 2'000.-
4'000.-	bilan 2018 (non compris achat d'un eCargoBike)
26'000.-	dettes des exercices précédents

Objectifs & Budget 2019

Le service Dring Dring connaîtra un fort engouement lors de cette année 2019. **La fête des Vigérons** et la ville de Vevey propose la gratuité de la prestation dans le cadre de mesures compensatoires pour la mobilité liés à l'événement. Selon la convention établie, il reste environ 3'000 livraisons à offrir aux commerçants de Vevey et aux habitants de Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier et Corseaux jusqu'au 14 octobre 2019. L'évolution des demandes de livraison ces dernières semaines montrent que la prestation connaît un très grand succès qui dépasse largement le budget prévu pour la mesure compensatoire. Ainsi, sans apports supplémentaires pour cette offre de gratuité, il sera nécessaire d'organiser dès que possible des quotas mensuels de gratuité pour tous les grands magasins partenaires. Une fois le quota atteint, la tarification normale s'applique. Ceci implique de faire fonctionner la prestation avec deux systèmes de tarification parallèles. La gestion administrative et communication s'en trouvera alourdit. Ci-dessous : comparaison quota réalisé/quota disponible et répartition des quotas pour les grands magasins partenaires



Répartition des quotas mensuels

Quota Vevey	272.73
Quota Grandes surfaces	200
Quota Gros fleuristes	30
Quota petits commerces	42

Magasin	Livraisons actuel	Quota proposé /mois
Manor	120	100
Coop Simplon	70	60
Migros Entre-deux-Gare	?	20
Migros Coindet	?	20
Vert passion	30	15
Aebi Fleurs	30	15

Au-delà du quota - tarification normale appliquée



Explicatifs sur les dépenses du budget 2019

Que comprend le coût d'une livraison à CHF 15.- ?

La prestation de livraison est réalisée par vélocité Riviera. Le coût d'une livraison comprend les charges entrepreneuriales liées au salaire du coursier ainsi que les charges de l'infrastructure nécessaire à son travail. Le salaire brut de tous les employés du prestataire se monte à CHF 21.- de l'heure. A cela s'ajoute toutes les charges des prestations sociales : AVS-AI-APG, assurance chômage, 2^e pilier LPP, cotisation d'allocation familiale, accident LAA professionnel et non-professionnel, cotisation et frais d'administration du centre patronal vaudois. Le coursier bénéficie également d'un supplément pour couvrir partiellement ces frais de communication de manière proportionnelle à son engagement horaire mensuel. L'infrastructure comprend le travail de dispatching réalisé par une autre personne (réception des commandes, communication des adresses et référencement informatique des courses), les frais d'habillement du coursier (maillot, sac), les frais de bureautique, de communication, de mobilier et de bail à loyer de l'entreprise. A cela s'ajoute encore les frais d'outillage et de fournitures d'entretien mécanique pour le vélo du coursier. Des assurances responsabilité civile et autres taxes complète la gamme des prestations comprises.

Une livraison simple comprend plusieurs étapes de manutentions qui peuvent totaliser une durée de 15 à 30 minutes :

- Une fois la commande réceptionnée, le coursier roule des locaux de l'entreprise au commerce demandeur.
- Attente éventuelle chez le commerçant dans le cas où les achats ne sont pas prêts ou pas suffisamment bien conditionnée
- Prise en charge chez le commerçant des achats et contrôle des indications fournies sur le bulletin de livraison (adressage, horaire, nombre de sac, conditions de remise des achats)
- Déplacement à l'adresse du client, recherche éventuelle en cas d'erreur, manque d'information ou non-présence du client ; remise des achats dans les étages, devant la porte ou directement dans la cuisine selon indications du client.
- Retour dans les locaux de l'entreprise

L'exploitation n'est pas continue tout au long de la journée et l'attente de commandes et temps mort interviennent inévitablement. Par ailleurs, **le coût de livraison de 15.- ne comprend pas** : vacances ou congé du coursier, les coûts de vélos ou cargobikes et leur réparation ou leur parcage, les coûts de gestion administrative du service, de communication, de promotion et de recherche de fonds, le coût des impressions papier (bulletins de livraison, imprimés promotionnels), la TVA.

Que comprend le coût horaire de gestion à CHF 40.- ?

La prestation de gestion de l'association et de son service de livraison est réalisée par vélocité Riviera. Le coût de gestion comprend les charges entrepreneuriales liées au salaire de la personne en charge ainsi que les charges de l'infrastructure nécessaire à son travail. Le salaire brut de tous les employés du prestataire se monte à CHF 21.- de l'heure. Toutes les autres charges sont semblables à celles décrites plus haut (coûts d'infrastructure moindre).

La gestion administrative de l'association comprend les tâches suivantes :

- Organisation de l'entretien et commandes de l'infrastructure nécessaire : bulletins de livraison, cargoBike, équipements.



- Référencement et statistiques des courses réalisées
- Facturation et paiements des prestations auprès des partenaires
- Suivi d'exploitation auprès des partenaires, rappel des conditions de livraison et organisation de la logistique
- Veille et répondant pour les usagers du service
- Trésorerie de l'association : gestion comptable et budgétisation
- Secrétariat de l'association : organisation de l'assemblée générale et des échanges du comité de l'association, rédaction du bilan annuel

Que comprend le coût horaire de développement à CHF 40.- ?

La prestation de développement et communication de l'association et de son service de livraison est réalisée par vélocité Riviera. Le coût de développement comprend les charges entrepreneuriales liées au salaire de la personne en charge ainsi que les charges de l'infrastructure nécessaire à son travail. Le salaire brut de tous les employés du prestataire se monte à CHF 21.- de l'heure. Toutes les autres charges sont semblables à celles décrites plus haut (coûts d'infrastructure moindre).

Le développement de l'association et de son service comprend les tâches suivantes :

- Suivi et développement d'actions de promotion du service chez les partenaires et sur l'espace public.
- Gestion de l'infrastructure de promotion et de communication de l'association et du service : sites internet, réseaux sociaux, stand et matériel promotionnel.
- Maintien des contacts avec les partenaires financiers (rapports, bilans, présentations, etc).
- Recherche de fonds auprès des autorités publiques.
- Recherche de fonds auprès de sponsors privés et donateurs.
- Élaboration complète de dossiers de candidature.
- Élaboration et lancement de projets complémentaires futurs.

DEVELOPPEMENTS FUTURS

Recherche de fonds

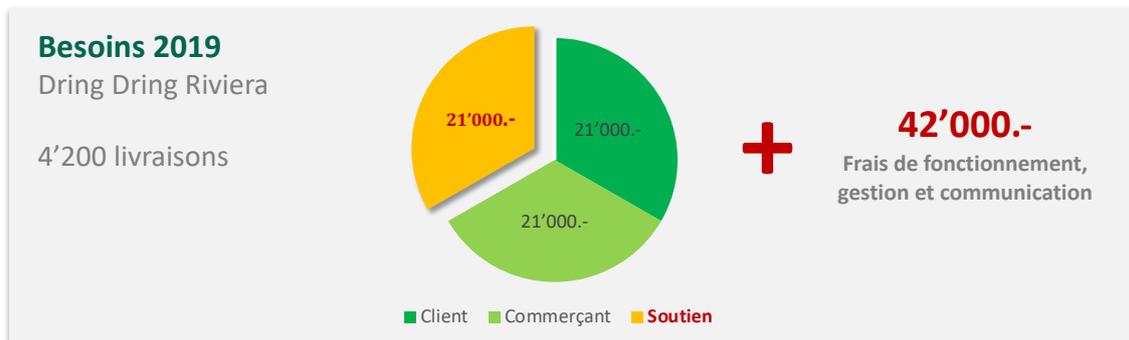
Afin de trouver les fonds indispensables à la pérennité du service Dring Dring Riviera, un appel à soutien a été lancé depuis octobre 2017. Une quarantaine d'institutions publiques ou privées ont été contactées pour leur proposer un partenariat. Certains échanges directs ont pu être engagés, en particulier auprès des communes partenaires, de Coop, Migros ou de l'Association des Commerçants de Vevey.

Grâce au soutien généreux de certaines personnes-clé, ces travaux ont permis d'assurer temporairement les prestations Dring Dring au cours de l'année 2018. Pour autant, cela ne suffira pas à pérenniser les fonds nécessaires au rééquilibrage des comptes des exercices précédents. Dans la perspective de l'après-Fête des Vignerons, une intense recherche de fonds doit se poursuivre avec la vente d'espaces publicitaires et le mécénat. Il sera également nécessaire de pérenniser au maximum le soutien des communes partenaires par l'inscription systématique des subventions dans les budgets communaux.

Structure financière

Un service reposant entièrement sur le soutien de ses partenaires

- Exploitation : 15.- CHF / livraison + frais de fonctionnement (infrastructure, entretien, gestion administrative, communication) - **Aucun profit réalisé** -
- 5.- CHF payé par le client / 5.- CHF payé par le commerçant / **part restante avec SPONSORING**
- En 2019 : 21'000+42'000 = **63'000.- CHF** de soutien & sponsoring nécessaire



Projets complémentaires

La Fête des Vignerons peut aussi être l'occasion de concrétiser les objectifs statutaires de l'association Amelive. La situation de mobilité particulière qui s'observe déjà aujourd'hui dans la ville est peut-être une opportunité de développer et montrer des alternatives crédibles au transport motorisé. En ce sens, nous imaginons 4 projets à construire en marge de la manifestation. Aucune dépense ne sera engagée tant qu'un sponsoring n'aura été suffisant pour développer l'un ou l'autre de ces projets.

Transport de personnes en vélo-bus 15 places

Les parkings P+R à Veyre et Hauteville ouverts récemment en périphérie de la ville permettront aux visiteurs de l'événement de déposer leur voiture à proximité de l'autoroute et de se rendre au centre-ville en transport public ou à pied. Nous imaginons une prestation complémentaire plus sympathique et rafraîchissante : un service de transport de personnes au moyen d'un «vélo-bus» de 15 places et d'un cargo de transport de personnes. Un système de navette est organisé entre le centre-ville, les parkings P+R et le long des quais de Vevey pour transporter les usagers au moyen de ces vélos de transport de personnes. La location de ces véhicules à assistance électrique est disponible auprès d'une association fribourgeoise qui fabrique ce type de cargo. Selon un premier calcul, la location avec prise en charge complète de l'exploitation et de

l'entretien se monte à CHF 40'000.- pour 30 jours de fonctionnement. La totalité de ce montant doit être couverte par des sponsors intéressés à s'associer à ce projet unique en Europe.

Exemple de transport d'écoliers en Normandie au moyen d'un vélo-bus :

<https://www.facebook.com/brutnatureFR/videos/des-v%C3%A9los-collectifs-pour-aller-%C3%A0-l%C3%A9cole/204299790457106/>

<https://www.youtube.com/watch?v=ochZ4riR09U>



Hub Dring Dring « périphérique »

La présence de ces mêmes parkings P+R présentent un intérêt pour l'extension du service Dring Dring. Imaginé depuis les débuts de l'association, le service pourrait offrir le transport des achats non seulement à domicile, mais également vers les parkings de la ville. Cette offre de type « RiponExpress » veut créer un hub de réception des achats à proximité des voitures. Elle répond clairement à un besoin dans la situation de mobilité perturbée que connaît déjà la ville de Vevey. Les besoins pour le développement de cette offre consistent en un guichet de réception ou un casier à cadenas ou à code disponible à l'entrée des parkings afin d'y retirer les achats réalisés en ville.

La prestation est disponible pour les clients domiciliés hors des communes-centre et offre l'avantage de maintenir un accès facilité aux commerces du centre-ville pour les habitants hors Vevey. Les communes partenaires de Dring Dring sont-elles d'accord d'intégrer ce type de livraisons dans la tarification normale ? Les commerces (ACV) sont-ils prêts à concrètement s'engager pour soutenir une telle solution ?



Hub Dring Dring « central »

Pour les petits commerces, un local de réception des achats localisé au centre-ville présente un avantage : créer de la valeur ajoutée sur les marchandises transportées en regroupant les petits achats provenant de plusieurs petits commerces. Un hub central réceptionne l'ensemble des achats d'un client ayant visité plusieurs commerces. Le hub regroupe et conditionne ces achats pour les faire transporter directement à domicile, en une seule course.

La prestation nécessite un local de réception ou l'espace d'un commerce en charge au centre-ville, ainsi qu'une tarification adaptée pour compenser la part commerce qui n'est dans ce cas plus assurée. Un groupement de commerces peut par exemple financer cette part et ainsi faire profiter ses affiliés de la prestation de livraison.

Hub logistique de marchandises

Dans un contexte urbain où le transport par camion est rendu quasiment impossible, la livraison fine par cargobike amène de grosses plus-values pour réaliser le dernier kilomètre du transport de marchandises. En permettant de transborder sur des cargos et des remorques transpalettes la marchandise nécessaire aux commerces et entreprises du centre, les camions restent en périphérie à proximité de l'autoroute. Ils n'ont donc pas la nécessité de rentrer dans la zone urbaine. Ceci constitue pour les transporteurs par camion un gain de temps important et une économie de carburant substantiel.

Exemple de transbordement camion-vélo par DHL

<https://www.youtube.com/watch?v=VNaoZCJFO-A>

<https://www.citycycle.com/46433-dhl-livraison-velo-dernier-kilometre/>



La zone de transbordement idéale pour Vevey est toute trouvée, à savoir à proximité des parking P+R. Cette localisation peut aussi présenter de belles synergies d'exploitation avec le hub Dring Dring « périphérique ». Vélocité Lausanne cherche à mettre en application un tel concept de transbordement grâce à une subvention de la ville de Lausanne obtenue lors d'un concours. En tant que bénéficiaires directs des livraisons de marchandise, les commerçants, entreprises et industries de Vevey doivent être partie prenante dans ce projet.



Dring Dring Montreux

Dans l'idée de propager et développer le concept Dring Dring, Montreux semble être une suite logique à l'extension du réseau. De nombreux clients demandent régulièrement quand le service existera pour Montreux. Dans le but de satisfaire ces clients et de trouver de nouvelles opportunités de financement et soutiens, un concept d'exploitation a été développé spécifiquement pour Montreux. Nous avons engagé en 2018 au travers de l'association de promotion économique pour la Riviera promote de nombreux échanges avec les autorités et les commerces de la ville. Une demande de subvention a également été soumise à la Loterie Romande, demande qui nous a cependant été refusée. L'agenda21 de la ville de Montreux s'est montré intéressé au projet et un soutien annuel pourra être assuré - mais à la condition de trouver un partenariat privé.

Nous restons convaincus de l'opportunité montreusienne et nous allons poursuivre en 2019 les échanges avec les partenaires locaux pour dénicher les fonds nécessaires. Récemment, Migros s'est montré intéressé à proposer une prestation de livraison pour les deux succursales de Clarens et Montreux (en plus des succursales de Vevey et la Tour-de-Peilz). Une négociation est en cours pour obtenir le soutien nécessaire aux investissements à engager sur place.

Adrien Roy
gestionnaire de l'association
dringdring@amelive.ch

Vevey, février 2019 / rév. mars 2019



L'association AMELIVE toujours en recherche de soutien !

Malgré l'offre de gratuité proposée par la ville de Vevey et la confrérie des Vignerons dans le cadre de la Fête des Vignerons, la situation financière de l'association reste critique. Quelle que soit leur ampleur, les prestations ne génèrent aucun profit, bien au contraire. Le nombre de livraisons proposées dépend directement des montants alloués pour faire fonctionner le service : plus nombreuses sont les livraisons réalisées et plus important doit être le soutien financier de nos partenaires. Or, ce financement n'est pas assuré et doit constamment être renouvelé.

Sans le soutien de nouveaux partenaires financiers, les prestations offertes par le service Dring Dring Riviera ne pourront plus être garanties à la population et aux commerces. Dring Dring Riviera constitue pourtant un projet en complète cohérence avec l'ensemble des objectifs du développement durable. C'est un projet intégrateur avec une réelle plus-value locale sur de nombreuses thématiques transversales dont les pouvoirs publics ont la charge : mobilité, développement urbain, commerce local, soutien à la population, développement économique, qualité de l'air, interaction sociale, etc.

C'est donc grâce à votre confiance que nous poursuivrons notre action avec conviction, ferveur et professionnalisme ! Nous espérons pouvoir assurer avec vous de nouveaux partenariats durables, que vous représentiez des pouvoirs publics en charge de l'élaboration des budgets communaux, des sponsors publicitaires déterminés à s'engager sur le moyen terme ou des organismes de mécénat enthousiasmés par les projets de développement durable.

